



n°14
Juin 2010

Sommaire :

- Edito
- Appel à compétences
- Le cocktail thématique
- Le catalogue des interventions, c'est parti !
- Assemblée générale de la FNCPC
- Compte rendu du conseil d'administration de la CPC
- Busibook
- Nouveau site de la FNCPC
- Agenda
- Réunions de la CPC
- Formation professionnelle

Catalogue des interventions, c'est parti !

La création du premier catalogue des interventions édité par la CPC Provence est arrivé à son terme.

Ce catalogue regroupe une cinquantaine de thèmes d'intervention qui nous ont été proposés par nos adhérents. Merci à eux !

Ce catalogue va permettre entre autre, aux réseaux d'entrepreneurs de faire appel à nos consultants afin d'animer leurs réunions ou séminaires.

L'UPE 13 est déjà intéressé. La diffusion est prévue la première quinzaine de juin.



Edito

Du conseil gratuit ? Et puis quoi encore !

Le mouvement était déjà plus ou moins engagé depuis plusieurs années, mais voici que la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence propose aux entreprises de sa juridiction du conseil gratuit. Le dispositif "Vous ne serez plus jamais seul" est en soit une avancée importante. Un numéro unique pour que les PDG, gérants et autres managers puissent sortir de leur isolement et avoir réponse à leurs questions. Quelle entreprise n'en a-t-elle pas rêvé ? Jusque là, nous applaudissons.

Mais qui va prodiguer ce conseil ? Dans quelles conditions ? Avec quelles méthodes ?

Sur quel savoir-faire ? Quelle sera l'expérience des "fournisseurs de conseil" ? Quelle déontologie sera appliquée ? Nous ne pouvons que nous interroger sur la qualité des prestations fournies.

Le conseil doit-il être gratuit ? Bien sûr que non. Que le premier contact permette de requalifier le besoin de l'entreprise et apporter quelques pistes de travail, oui. Mais proposer un conseil complet et sérieux gratuitement, cela revient à remettre en cause la valeur des prestations que nous, consultants professionnels, réalisons quotidiennement dans les entreprises.

Et cela nous ne pouvons l'accepter !

La CPC Provence rencontrera très prochainement les représentants de la CCIMP. Nous vous tiendrons bien évidemment au courant...



Philippe MORANA, président de la CPC Provence

Appel à compétences : pensez-y !

La commission appel à compétences a été mise en place par la CPC Provence en partenariat avec l'UPE 13.

Ce dispositif permet la diffusion des appels d'offres d'entreprises de la région auprès des adhérents.

Aujourd'hui, nous pouvons compter une trentaine de demandes diffusées, débouchant sur au moins deux missions pour les consultants de la Chambre.

Ce dispositif est animé par Hubert GREFFE, Vice-président de la CPC Provence.

Si un de vos clients vous interroge sur un domaine de compétence qui n'est pas le votre, pensez à adresser cette demande directement à Hubert GREFFE qui après validation avec vous, diffusera l'appel à compétence.

Pour plus d'infos : <http://www.cpcprovence.fr> Ou au 04 42 53 01 72



Hubert GREFFE, Vice-président de la CPC Provence

Succès du dernier cocktail thématique

Dans le cadre des cocktails thématiques organisés tous les trimestres dans les locaux de l'IMQ, Maryline CRIGNOLA, Monique POTY et Alain MANOUKIAN, coachs professionnels membres de la CPC Provence, ont animé jeudi 27 mai une table ronde sur le thème « le coaching ou les coaching ».

Trois regards croisés sur une profession encore mal connue

mais qui peut se révéler un puissant catalyseur de performance pour les entreprises comme pour les particuliers. La table ronde a été animée avec talent par Orélie CAMPELLO, notre déléguée du Var.

La soirée s'est prolongée par un cocktail permettant de poursuivre les échanges dans un cadre très convivial.



Les trois intervenants accompagnés d'Orélie CAMPELLO déléguée du Var

Actualités du conseil

Assemblée Générale de la FNPC du 26 mai 2010.

La commission harmonisation de la FNPC a proposé de normaliser les types et critères d'adhésions, ainsi que les cotisations sur l'ensemble du territoire.

Un certain nombre de décisions ont été entérinées et s'appliqueront également en Provence. Le point le plus important concerne l'obligation pour un cabinet d'être assuré en responsabilité civile professionnelle.

Notons que le représentant du ministère de l'économie n'a pu être présent à la dernière AG de la Fédération : ce n'est que partie remise.

Compte rendu du Conseil d'Administration de la CPC

Le dernier CA du 3 juin 2010 qui s'est tenu à Toulon dans les locaux de l'IMQ a validé les dispositions de l'AG de la FNPC en précisant que tous les adhérents doivent avoir un droit de vote en AG (contrairement à ce qui a été voté nationalement). L'application de l'obligation d'assurance responsabilité civile professionnelle s'appliquera en Provence dans une période de 18 à 24 mois, le temps de sensibiliser les adhérents (70% des adhérents de Provence déclarent avoir une RCP Pro) et d'obtenir pour les néo consultants des conditions encore plus avantageuses.

Busibook

Busibook est le premier réseau économique des managers des Bouches-du-Rhône. Son créateur Bertrand BIGAY, fondateur de city vox est sur le projet depuis 2009.

Busibook est un réseau local gratuit qui permet de mettre en relation syndicats professionnels, associations d'entrepreneurs et pôles d'activités afin de développer leur réseau, de faciliter l'accès aux événements économiques, de partager de l'information, de favoriser les échanges d'expériences au travers de plus de 100 groupes d'intérêts communs.

À son panel, il a déjà une dizaine de partenaire dont, la Société Marseille de Cré-

dit, la SAFIM, l'Aéroport de Marseille - Provence, Orange, BleuRoy.com, AG2R, Prémalliance, Onet S.A., Crédit Immobilier de France, Henry Blanc, CFA Corot, Polyclinique du Parc Rambot.

Un nouveau coup de pouce pour permettre aux entreprises de développer leur visibilité et leur notoriété dans la région.

Pour plus d'infos : www.busibook.fr



Découverte

Nouveau Site web pour la Fédération Nationale des Chambres Professionnelles du Conseil

La Fédération Nationale des Chambres Professionnelles du Conseil a lancé son nouveau site Internet, dans lequel elle nous présente les actualités la concernant.

Une plate forme collaborative a été mise en ligne pour donner la possibilité aux différentes CPC de faire apparaître leurs actualités sur le site de la FNPC.

Pour garder le lien avec l'actualité économique, un lien direct a été créé pour nous diriger vers les articles du journal *Les Echos*.

Ainsi pour l'année 2010, la FNPC nous offre une nouvelle arborescence de son site Web.

Pour plus d'infos : <http://www.fnpc.org/ufarco>



Formation professionnelle

Vendre mes prestations de conseil - 20 et 21 septembre 2010

Les dates de la formation ont été repoussées aux 20 et 21 septembre 2010.

Au Carré d'Aix, à Aix en Provence
9 - 12 heures et 13 heures - 17 heures

Cette formation fortement demandée par nos adhérents est destinée aux néo-consultants. Elle est destinée à leur permettre d'améliorer leurs techniques de vente de prestations de conseil. Le stage est animé par le cabinet ACCENDO, spécialisé dans la formation à la vente de prestations de conseil.

Cette formation est ouverte aux non adhérents. Votre OPCA devrait être en mesure de prendre en charge la totalité (ou tout au moins une grande partie) du coût de cette formation.

Tarif adhérent pour les 2 jours (repas du midi inclus) : 900 € HT

Tarif non adhérent pour les 2 jours (repas du midi inclus) : 1 200 € HT

Les places sont limitées, inscrivez-vous rapidement !

Agenda CPC Provence

- **Vendredi 18 juin**
12h - Aix Les Milles
CPCafé
- **Lundi 21 juin**
18h30 - Marseille
Commission d'Accueil
- **Lundi 5 juillet**
18h30 - Marseille
« Leadership et intelligence collective »
Lundi de la CPC
- **Lundi 6 septembre**
18h30 - Marseille
« Comment aborder les marchés publics ? »
Lundi de la CPC

Plus d'infos sur le site : <http://www.cpcprovence.fr>

Rappels

Réunions de la CPC Provence

Lundi de la CPC

Tous les 1ers lundis du mois.

Ils sont réservés aux adhérents et aux prospects de toute la région.

Commission d'accueil

Un lundi 1 fois par mois.

Elles sont réservées aux prospects et aux nouveaux adhérents qui ne sont pas passés en commission.

Elles sont animées par Hubert GREFFE, Vice-président de la CPC Provence.

CPCafé

Tous les 3èmes vendredis de chaque mois.

Ils sont animés par Claude LELOUSTRE, Président honoraire de la CPC Provence.

Cocktails thématiques

Un par trimestre.

Ils sont destinés aux adhérents, aux prospects.

Elles sont animées par les adhérents.

Réunion du groupe Vaucluse

3ème mardi du mois.

Une nouvelle organisation du groupe Vaucluse est en cours, les réunions reprendront en septembre, vous en serez informé.

Réunion du groupe Var

Une par trimestre.

Elles sont réservées aux adhérents et aux prospects.

Elles sont animées par Orélie Campello, Déléguée CPC du Var.

Contact : alice@cpcprovence.fr / 09 54 41 57 33

Les dates de la formation ont été repoussées aux 20 et 21 septembre 2010.

LIAISONS N°14